

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DE L'ÉNERGIE

### Ordre du jour de la séance du CSE du 6 octobre 2022

1. Projet de décret portant simplification des procédures d'autorisation d'urbanisme relatives aux projets photovoltaïques au sol ;
2. Projet d'arrêté modifiant certaines dispositions relatives aux contrôles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;
3. Projet d'arrêté pris en application de l'article R. 171-13 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux modalités de calcul du niveau des émissions de gaz à effet de serre pour les pompes à chaleur hybrides ;
4. Projet de décret précisant les pouvoirs de la CRE en matière de contrôle ex-ante de droits ARENH et supprimant le guichet ARENH de mi-année ;
5. Délibération N°2022-241 de la Commission de régulation de l'énergie du 29 septembre 2022 portant projet de décision concernant la création du terme tarifaire applicable à la capacité de sortie physique à Obergailbach ;
6. Projet de décret prolongeant l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel ;
7. Projet de décret relatif aux modalités de mise en place des dispositifs d'identification, d'évaluation et de gestion des risques permettant de détecter une obtention frauduleuse de certificats d'économies d'énergie ;
8. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie
9. Projet d'arrêté modifiant les caractéristiques des contrats des installations de cogénération pouvant bénéficier de l'obligation d'achat d'électricité pris au titre de l'arrêté du 11 octobre 2013
10. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque et situées en Corse, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Mayotte et à La Réunion.